

Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon

sentiers.davenir@laposte.fr

<http://www.sentiersdavenir.fr/>

Bulletin d'information sur les activités du 3^{ème} trimestre 2019

Vie de l'association au troisième trimestre 2019 :

Le bureau s'est réuni deux fois pendant l'été pour valider plusieurs actions et courriers évoqués ci-dessous.

Enquête publique SPPL de Belz

Le rapport du commissaire enquêteur est favorable au dossier présenté par l'administration mais avec réserves. L'une d'entre elles propose une modification importante du tracé proposé du fait de l'insuffisance de justification environnementale. Il ne fait aucun doute que ces insuffisances pourront être mises en avant pour contester le tracé dans son ensemble... Le commissaire enquêteur n'a pas abordé les questions de fond (« juridiques ») que nous avons exposées, car il ne lui appartient pas « de dire le droit » a-t-il rappelé dans son rapport. Enfin le rapport nous indique que c'est la DDTM qui financera les travaux... Affaire à suivre donc.

Ce rapport volumineux du commissaire enquêteur est disponible en contactant l'association, sentiers.davenir@laposte.fr.

Recul d'une partie du sentier côtier sur Arradon

Sur Arradon une servitude et un sentier existent mais une partie de ce sentier a disparu du fait de l'érosion. L'administration propose, bien évidemment, un recul du sentier (chez les particuliers), en application de son dogme « si la mer avance – le sentier recule ». La mairie a demandé l'expertise d'un bureau d'études qui de son côté propose de profiter d'une construction de défense de la côte pour y inclure un cheminement piéton. Sauf si toutes les parties se sont consensuellement accordées sur la solution proposée par l'administration, nous sommes d'avis que la solution de défense de la côte serait la meilleure car la plus pérenne... (Voir la totalité de nos observations en PJ).

SPPL de Landaul et de Landévant

L'association n'est absolument pas d'accord sur la façon dont le sujet a été traité par la DDTM (objectifs affichés et tracés arrêtés). Elle a donc déposé deux recours gracieux demandant à M le Préfet de bien vouloir retirer les deux arrêtés pris le 6 mai. Les maires des deux communes ont été informés de ces recours ainsi que M le Président du Conseil Départemental.

Ces recours sont disponibles en contactant l'association sentiers.davenir@laposte.fr.

Visite commentée des prés-salés

Des visites de découverte de la faune et de la flore des prés salés de la ria d'Etel commencent à être régulièrement organisées (elles sont annoncées dans les journaux locaux). Les retours que nous avons eus de ces actions de sensibilisation sont très positifs : un apprentissage dans une bonne ambiance !

Elaboration de « cheminement doux » et de sentiers à Locoal Mendon

Le groupe de travail mené par M. Debéthune étudie une liaison cycliste entre Lapaul et Mendon et une liaison « scolaire » entre les écoles et la salle Emeraude. Les réflexions seront prochainement présentées en conseil municipal avec propositions.

De notre côté les études « par secteur » (Sud Saint-Jean et Locoal Coëdo) avancent mais ne sont pas encore finalisées.

Arrachage des baccharis : Visite du Sous-Préfet et du Maire de Locoal Mendon

Une semaine de travaux d'arrachage a eu lieu à « la quenouille de Ste Brigitte » (secteur Listrec-Verdon commune de Locoal-Mendon). L'invasion des baccharis est particulièrement importante dans ce secteur. Charlotte Iazard de Natura 2000 (syndicat mixte ria d'Etel) a présenté l'action à M. le Sous-Préfet de Lorient et l'a sensibilisé. Ils étaient accompagnés par M Le Maire de Locoal Mendon. Bravo à l'association Al Terre Breizh pour l'organisation de ces travaux auquel nous contribuons modestement.

Réunion avec M le Maire de Locoal Mendon

Cette réunion avait pour but de faire le point sur le dossier SPPL de la commune. Le dossier a assez peu évolué et l'administration d'Etat parait très avare d'informations (d'ailleurs uniquement orales). M. Le Maire a dû interroger les agents de l'administration pour en obtenir et nous en a fait part. ([Un résumé des échanges figure au compte rendu joint](#)).

Trail de Nostang

L'utilisation « festive ou sportive » des sentiers situés en zones sensibles préoccupe « Natura2000 ». Le trail de Nostang fait l'objet d'études des services du syndicat mixte de la ria d'Etel pour déterminer l'impact des courses sur le milieu et les éventuelles améliorations à apporter dans les circuits proposés aux coureurs. ([Voir les 2 articles de presse](#)).

A bientôt !

Le président

Ronan Goavec

Membres du bureau de Sentiers d'avenir :

Ronan Goavec (Président), Thierry Guyonvarch (Vice-Président), Jean Michel Gruau (Secrétaire), Raymond Charguillon (Trésorier).